

Image not found or type unknown



Droit en séparation de biens en cas de décès

Par **madeleine0102**, le **09/03/2016 à 21:18**

Bonjour,
Mariée sous la séparation de biens, j'aimerais savoir si en cas de décès d'un des époux, quels seront les droits ouverts concernant la réversion de la retraite de ce dernier ?
Merci d'avance.
Cordialement, Madeleine.

Par **Tisuisse**, le **10/03/2016 à 07:30**

Bonjour,
Le régime matrimonial n'influe nullement sur les droits à la pension, ou à la retraite, de réversion du conjoint survivant.

Par **madeleine0102**, le **10/03/2016 à 14:23**

Je vous remercie de m'avoir répondu aussi vite Tisuisse!
Bonne nouvelle pour chacun de nous!
Cordialement Madeleine.